
Nouvelles impasses, mêmes acteurs : l'économie verte des puissants, les voix des femmes qui résistent

Les affaires s'habillent en vert

L'humanité parcourt de vieux chemins avec des vêtements neufs. L'actuel modèle de civilisation, qui est présenté comme prédominant mais qui correspond en fait à une minorité de la planète, pousse celle-ci vers ses limites et la soumet à de multiples crises.

Au Sommet de la Terre célébré en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, les gouvernements du monde reconnurent que la planète traversait une grave crise environnementale. À partir du célèbre rapport Brundtland surgit la notion de « développement durable », un type de développement qui permettrait de maintenir et d'augmenter la croissance sans mettre en danger les générations futures. Par la suite, plusieurs conventions furent adoptées, sur la diversité biologique, sur la désertification, sur le changement climatique, censément destinées à enrayer la crise environnementale.

L'avenir de l'humanité semblait avoir une chance. Cependant, la racine du problème restait intacte : le système capitaliste et sa logique de croissance infinie. Les intérêts particuliers furent les plus forts et, au lieu de procéder au changement nécessaire, on se tourna avec enthousiasme vers des options néolibérales qui aboutirent à la marchandisation de la nature.

Aujourd'hui, vingt années plus tard, on approche d'un nouveau Sommet à Rio ; la crise environnementale s'est aggravée et le « développement durable » s'appelle maintenant « économie verte ». Présentée en 2008 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'économie verte propose de remplacer les combustibles fossiles par des combustibles de sources renouvelables, mais de maintenir les mêmes systèmes, commercial, financier, de production et de consommation.

Cette proposition est sans doute avantageuse pour les principales économies capitalistes qui, plongées dans de graves crises économiques et financières, y trouvent une issue pour que leurs entreprises puissent à nouveau accumuler du capital et obtenir davantage de bénéfices à partir d'activités productives et spéculatives. Il s'agit de rediriger les investissements vers la nature – qui devient ainsi un « capital naturel » – tout en investissant aussi dans de nouvelles technologies supposées « propres », comme l'utilisation de la biomasse, et dans le « commerce des émissions de carbone ».

Dans ce contexte, la notion de paiement pour services environnementaux est au cœur de la tempête. La proposition du PNUE intitulée *Économie des écosystèmes et de la biodiversité* (TEEB d'après l'anglais) a été fondamentale pour assigner une valeur économique à la diversité biologique, ce qui représentait un obstacle important pour les défenseurs de la commercialisation de la nature.

Ainsi, les « services écologiques » et leur « commercialisation » sont devenus un élément central de l'économie verte. D'après Silvia Ribeiro, du groupe ETC qui surveille et analyse ce processus, il en découlera « une marchandisation et une privatisation plus fortes de la nature et des écosystèmes,

dont les fonctions, définies comme des 'services', seront intégrées aux marchés financiers » [voir le bulletin n° 175 du WRM].

Les marchés d'émissions s'insèrent dans cette logique aberrante. Bien que leur origine soit antérieure à la diffusion du concept actuel d'économie verte, ils sont un exemple de la manière dont on prétend mercantiliser, et donc privatiser, l'air, l'eau, les forêts, la diversité.

Commerce d'illusions

Les marchés d'émissions sont acceptés par le Protocole de Kyoto, et réglementés dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP). Ainsi, les entreprises qui font des économies d'émissions peuvent les vendre, sous forme de bons, à d'autres entreprises qui ont intérêt à continuer de polluer.

Les marchés d'émissions font partie du processus qui consiste à soumettre la nature à la spéculation : peu à peu, les aspects financiers ont pris le pas sur les aspects productifs, grâce à leur déréglementation progressive et, grâce à l'émission de bons ou d'actions les marchés de capitaux sont devenus les principales sources d'investissement.

La spéculation sur le marché d'émissions mobilise à l'heure actuelle plus de 100 milliards de dollars par an. De nombreux fonds d'investissement et d'importants acteurs financiers investissent maintenant dans les permis d'émission : Deutsche Bank, Morgan Stanley, Barclays Capital, Rabobank, BNP Paribas Fortis, Sumitomo, Kommunalkredit et Cantor Fitzgerald.(1)

Jusqu'en 2010, la croissance en volume du commerce du carbone avait eu lieu surtout dans le marché d'émissions secondaire, où la négociation a lieu entre des opérateurs financiers. Ce qui commence dans le marché primaire comme un projet de réductions des émissions dans un pays du Sud (réductions qui seraient vendues, sous forme de certificats, à un acheteur du Nord), finit par être une activité uniquement financière, sans bénéfice aucun pour le climat ni pour les communautés tributaires des forêts. Or, d'après la propagande, ces communautés devraient recevoir des récompenses économiques pour ne pas utiliser leurs forêts.

Un système financier complexe a été créé, basé sur une supercherie : l'équivalence entre le carbone fossile libéré du sous-sol où il a été stocké pendant des millions d'années, et le carbone de la biosphère, stocké temporairement dans les végétaux. Le carbone fossile, une fois libéré, extrait et brûlé, ne peut pas être emmagasiné à nouveau de façon sûre sous terre, parce que les systèmes biologiques et géologiques n'y suffiraient pas.

En fait, il n'existe pas d'autre solution que de laisser sous terre la plupart du carbone minéral, du pétrole et du gaz encore inexploités. Or, les intérêts qui s'y opposent sont puissants et nombreux. Ainsi, toute la créativité est appliquée à inventer de nouvelles manières de tirer des bénéfices économiques de la nature et d'éviter le changement nécessaire.

Le marché, qui s'étend jusqu'à des domaines impensables comme, dans ce cas, celui de la pollution, ne résout pas le changement climatique ; au contraire, il l'aggrave, puisqu'il distrait l'attention du besoin d'introduire un changement structurel pour adopter un système qui ne dépende pas de la consommation de combustibles fossiles. Il aggrave aussi les inégalités et permet que les pays qui doivent leur croissance non seulement à l'exploitation d'autres peuples mais aussi à la pollution qu'ils ont provoquée dans l'atmosphère, n'assument pas leur responsabilité historique.

Les forêts cotées en bourse

Tous les yeux se tournent aujourd'hui vers les forêts tropicales ; malheureusement, le véritable but n'est pas de les conserver mais de les utiliser comme point de départ d'affaires suspectes.

Le projet de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) est un système introduit en 2010 dans le Protocole de Kyoto, dans le cadre des pourparlers sur le changement climatique qui ont eu lieu au Sommet de Cancún. En attribuant une valeur monétaire au carbone stocké dans les forêts, et en arguant que de cette façon les pays du Sud trouveraient plus rentable de conserver les forêts que de les abattre, le système REDD propose que les émissions ainsi « réduites » – pour avoir évité le déboisement – soient commercialisées sur les marchés du carbone.

Non seulement les projets REDD impliquent de recourir à des systèmes coûteux et pas du tout fiables pour surveiller les flux de carbone mais, en outre, ils ont fait que la recherche vorace de biomasse et de crédits d'émission se tourne vers les peuples des forêts, qu'on essaie de séduire ou de soumettre à des contraintes.

Un article publié par l'Agence latino-américaine d'information (ALAI) dans la revue *América Latina en Movimiento* signale que « des peuples indigènes ou des communautés, souvent numériquement faibles, peu ou pas habitués à traiter avec le monde occidental moderne, avec une sécurité foncière vague ou inexistante du point de vue juridique, subiront des pressions croissantes pour négocier, directement ou indirectement, avec de puissants acteurs internationaux, leurs droits sur leurs territoires et leurs ressources... De toute évidence, les communautés seront encore moins en position de négocier en connaissance de cause sur la complexité du processus international, et de comprendre ses implications. De nombreuses communautés ont accepté des promesses alléchantes – vraies ou fausses – sans mesurer les conséquences pour leurs moyens d'existence ; de nombreux dirigeants cèdent à la tentation d'obtenir rapidement des ressources, parfois même par la corruption. Certaines communautés avec peu de pouvoir de négociation ont été expulsées de leurs terres ou ont accepté des conditions dérisoires. Les termes de négociation sont donc extrêmement inégaux, et lorsque les communautés y résistent leurs membres risquent d'être expulsés, harcelés ou même éliminés. L'histoire de la conquête se répète sous des modalités différentes ».

Dans un pays comme l'Indonésie, où les concessions pétrolières et minières continuent de se multiplier, et où les plantations de palmier à huile couvrent aujourd'hui 11 millions d'hectares et ne cessent d'avancer, il y a plus de 40 projets REDD et le gouvernement parle avec emphase de l'importance de « sauver les forêts ». L'organisation WALHI/Amis de la Terre Indonésie s'est prononcée catégoriquement contre les marchés d'émissions et contre REDD. Interviewé par le REDD-Monitor, Teguh Surya, directeur de campagne de WALHI, a dit que « quand on veut sauver ses poumons on doit arrêter de fumer. Le gouvernement dit que nous allons sauver les forêts du Kalimantan, qui sont 'les poumons du monde', mais seulement 45 % d'entre elles, parce qu'on continuera de détruire les 55 % restants. On ne peut pas soigner ses poumons si on continue d'être dépendant de la cigarette. C'est impossible. » (2)

Pourtant, les crédits REDD n'ont pas encore été acceptés par le Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (ETS), qui contrôle à l'heure actuelle 97 % du marché d'émissions existant. Ces crédits doivent donc être négociés dans un marché volontaire, qui n'est pas réglementé (pour l'instant, il sert surtout à « maquiller » l'image des entreprises) et qui est beaucoup moins important que le marché officiel de Kyoto, où le système REDD est encore en préparation.

Malgré cela, ceux qui ont beaucoup d'intérêt à ce que REDD soit mis en œuvre continuent de faire des efforts de toutes sortes et d'engager des sommes considérables dans des projets dont la réalisation est incertaine en raison des conditions dont s'accompagne le financement et des crises financières actuelles, comme le signale un rapport récent de diverses organisations sociales.(3)

La dimension de genre explicitée

D'autre part, les forêts ne sont pas de simples réceptacles de carbone. Elles offrent des moyens d'existence, de la subsistance et des revenus à plus de 1 600 millions de personnes, comme le signale le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). Ceux qui dépendent le plus des forêts sont les secteurs paysans et indigènes, et à l'intérieur de ces secteurs, ce sont surtout les femmes qui dépendent pour leur survie des produits qu'elles trouvent dans la forêt.

Interviennent alors les rôles, les droits et les responsabilités que la société assigne aux hommes et aux femmes, ainsi que les rapports entre les sexes. Dans le partage des rôles, les femmes ont reçu celui de s'occuper du foyer, ainsi que de la santé et de l'éducation de leurs familles. Des siècles durant, les femmes rurales ont été responsables des tâches ménagères, de nourrir et de soigner les membres de la famille, de cultiver, d'échanger des semences et de commercialiser les produits des jardins familiaux, tout en occupant dans la société une place généralement invisible.

D'après les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), citées dans un article d'Esther Vivas, membre du Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS) de l'université catalane Pompeu Fabra (4), dans de nombreux pays africains les femmes représentent 70 % de la main d'œuvre rurale, elles se chargent de fournir 90 % de l'eau à usage domestique et sont responsables de 60 à 80 % de la production des aliments consommés et vendus par la famille. Elles se chargent du traitement de 100 % des aliments, de 80 % des activités de stockage et de transport et de 90 % du travail de préparation du sol pour les cultures.

D'autres renseignements, fournis par l'agence Inter Press Service et mentionnés dans un article de l'Association pour les droits de la femme et pour le développement (AWID)(5) montrent que « les femmes ramassent du bois de feu dans la forêt et transportent de l'eau des rivières et des lacs pour la consommation du foyer. Elles entretiennent leurs familles et leurs communautés avec les produits de la terre. Cependant, dans la plupart des pays africains leur droit de posséder des propriétés n'est pas assuré. En Tanzanie, seulement un pour cent des femmes ont des titres de propriété formels. Au Zimbabwe, bien que 20 % des femmes soient propriétaires de terres, il est rare qu'elles en tirent des bénéfices ».

L'article commente qu'au Ghana, en raison de l'expansion des plantations industrielles pour la fabrication d'agrocombustibles, un des moteurs de l'accaparement de terres, « les moyens d'existence traditionnels de nombreuses femmes qui dépendaient de leurs cultures de cacao et de palmier à huile sont maintenant érodés. En Éthiopie, des veuves qui ont déjà été privées de leur droit à la propriété de la terre et doivent cultiver des 'terres marginales' se voient plus dépossédées encore, parce que ces 'terres marginales' sont maintenant accaparées pour la production de biocombustibles ».

Dans bien des cas de changement d'affectation des sols (où les forêts et d'autres écosystèmes ont été détruits et remplacés par des plantations en régime de monoculture), l'accès des femmes au travail rémunéré a représenté une double charge de travail pour elles : elles continuent de s'occuper de leurs familles mais travaillent en même temps pour obtenir de l'argent, souvent en situation précaire et avec des salaires plus bas que ceux des hommes, ce qui les pousse à travailler

davantage d'heures pour augmenter leurs revenus.

En ce qui concerne l'utilisation des forêts, les connaissances que possèdent les communautés locales sur les arbres et sur les produits non ligneux est complexe et s'enracine dans la tradition. Or, cette utilisation et ces connaissances comportent une distribution asymétrique de l'accès au pouvoir et de sa distribution entre les hommes et les femmes, comme le reconnaît le programme REDD dans un rapport récemment publié.(6) Ce rapport inclut une réflexion intéressante sur l'utilisation du terme « communauté » pour désigner des unités homogènes, statiques, harmonieuses et « asexuées », où les gens ont des intérêts et des besoins communs, mais sans mentionner les rapports de pouvoir et en occultant les intérêts et les besoins fondés, par exemple, sur l'âge, la classe, la caste, le groupe ethnique et le sexe. Le rapport invite à mettre en question les différences dues au sexe, c'est-à-dire ce que signifie d'être homme ou femme dans un contexte déterminé, et fait référence à des statistiques (concernant aussi bien l'agriculture que l'utilisation des forêts) qui révèlent que les femmes travaillent davantage d'heures que les hommes, souvent dans des activités relatives à la subsistance et au soin de la famille. Cela se traduit par moins de temps disponible pour participer à d'autres activités qui pourraient contribuer à leur formation et à leur information.

En outre, il existe aussi des différences suivant le sexe, établies par les lois coutumières et par le droit formel, en ce qui concerne les droits à la terre. Cette inégalité est cruciale, dans la mesure où la terre est un bien vital pour la production d'aliments.

Malgré le rôle-clé qu'elles jouent dans la subsistance, les femmes peuvent être plus touchées par les situations de crise alimentaire, comme l'indiquent les données de la FAO : lorsque les prix des aliments ont augmenté en 2008, dans certains pays les foyers à la charge de femmes ont été les plus vulnérables, parce que les femmes affectaient à l'achat d'aliments une part plus importante du revenu familial que les hommes, et qu'elles avaient moins de possibilités de faire face au problème en augmentant leur production d'aliments.(7)

Selon les recherches d'A. Fraser, citées par Esther Vivas dans l'article mentionné plus haut, pour de nombreuses femmes l'accès à la terre n'est pas un droit garanti : dans plusieurs pays, la loi le leur interdit ; dans d'autres, ce droit existe mais les traditions et les coutumes empêchent les femmes d'être propriétaires de terres, de sorte qu'elles ne peuvent pas intervenir dans leur vente ni dans la façon de les transmettre aux enfants. L'organisation indienne Karnataka State Farmers Association, membre de La Vía Campesina, signale dans l'article en question que les paysannes n'ont pratiquement aucun droit et qu'elles sont considérées comme dépendantes des hommes. « Les femmes rurales sont les plus intouchables des intouchables dans le système social de castes. »

Il en est de même en Afrique, où la femme n'a pas le droit d'hériter de la terre ; quand son mari meurt, elle perd la terre et d'autres biens. Néanmoins, les femmes africaines luttent et s'organisent pour faire face à la poussée des accaparements de terres, et elles exigent que leur soient assurés leurs droits à la propriété et aux ressources naturelles. Ainsi, le Kenya vient d'adopter une politique territoriale nationale qui établit le droit des femmes à posséder des terres, et la Tanzanie a une loi qui exige la participation des femmes dans les organismes locaux de gestion du territoire. D'autre part, en 2009, l'Union africaine a approuvé le Cadre et les directives sur la politique foncière en Afrique, qui prie instamment les États d'assurer l'accès équitable à la terre et qui reconnaît le rôle qu'a joué la colonisation dans la consolidation du patriarcat dans la législation foncière « en conférant aux hommes de la famille les droits de propriété et d'héritage » et en permettant la discrimination des femmes en matière de droit personnel (mariage et héritage), comme le signale l'article de l'AWID déjà mentionné.

L'agro-industrie, qui a trouvé un nouveau débouché dans le contexte de l'économie verte, a impliqué la désarticulation des économies familiales, des marchés locaux et des utilisations durables du sol. La production mécanisée à grande échelle a donné lieu aux plantations industrielles, et la disparition des forêts a provoqué la perte de la souveraineté de nombreuses communautés locales. Les rapports des femmes avec la forêt, leur rôle de pourvoyeuses, leur importance au sein de la communauté en sont brusquement altérés, non pas par suite d'un processus de changement recherché et conscient mais comme résultat d'une rupture soudaine d'origine extérieure. Les « solutions » mercantiles qui comportent l'appropriation de la terre, de l'eau et de l'air touchent doublement les femmes qui manquent de droits et sont donc les plus vulnérables.

Les femmes sont asservies mais ne se taisent pas

Parmi les modèles de « services écologiques » prêts à être vendus sur le marché du carbone, les propositions REDD et leur version élargie REDD+ ont fait irruption et, pour être plus acceptables, essaient de tenir compte de la situation des femmes en intégrant dans leur formulation la dimension de genre, comme le suggère le programme REDD des Nations unies dans le document précédemment cité. Le système REDD est donc présenté comme un fait accompli, auquel il faut participer pour pouvoir l'améliorer et, si les deux sexes y sont représentés, il sera bien mieux accueilli...

Les processus de privatisation de biens autrefois collectifs – la terre, l'eau, la forêt – provoquent souvent une intensification de la migration, qui porte atteinte à la femme en tant que responsable historique de la famille. Une migration caractérisée comme un « processus d'urbanisation sans rapport avec l'industrialisation » (cf. l'article d'Esther Vivas) pousse les femmes rurales vers les villes qui les engloutissent dans les zones marginales et où elles survivent grâce à l'économie informelle. Les femmes sont un élément essentiel de ces courants migratoires nationaux et internationaux qui impliquent le démantèlement et l'abandon de familles, de terres, de formes de production et de systèmes de vie.

Les paiements incertains et probablement exigus pour les « services écologiques » que fournit la forêt sont une incitation perverse pour des communautés déjà coincées par la destruction provoquée par le progrès de l'agro-industrie. De façon subreptice, cette forme de commercialisation conspire contre les liens sacrés que les peuples indigènes en particulier ont toujours entretenus avec la nature, suivant une cosmologie qui les a transformés en gardiens des forêts. Avec le système REDD, les communautés et les peuples indigènes perdent la possibilité d'accéder aux forêts et de les utiliser. Et ceci touchera spécialement les femmes rurales et indigènes, du fait du rôle qu'elles jouent.

C'est pourquoi d'autres voix se font entendre, qui revendiquent le droit de dire non au système REDD. Précisément, c'est à l'occasion de la CdP 16, où le mécanisme REDD a été adopté, que de nombreuses femmes et des organisations de diverses parties du monde ont réaffirmé l'importance de sauvegarder les droits des femmes et se sont prononcées contre les initiatives REDD. Les arguments de cette déclaration que nous avons contribué à divulguer ([cf. http://www.wrm.org.uy/temas/mujeres/Posicion_mujeres_REDD.html](http://www.wrm.org.uy/temas/mujeres/Posicion_mujeres_REDD.html)) restent toujours valables.

De son côté, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, la Marche mondiale des Femmes s'est prononcée dans sa déclaration contre « le nouveau pillage et l'appropriation de ressources naturelles par le capital », et contre « la culture de la consommation qui appauvrit les communautés, en suscitant la dépendance et en éliminant les productions locales ». La MMF a annoncé : « nous continuons à marcher, à résister et à construire un monde pour nous, pour les autres, pour les peuples, pour les êtres vivants et pour la nature. Ces actions continuent d'affronter les attaques du

modèle mortel du capitalisme, avec ses fausses solutions aux crises, et d'une idéologie conservatrice fondamentaliste ». Elle réitère : « nous allons continuer à nous fortifier, à partir de nos corps et de nos territoires, pour résister et les défendre, en affermissant notre aspiration de parvenir à la transformation structurelle de nos vies et en marchant jusqu'à ce que nous soyons toutes libres. Nous appelons à articuler nos mouvements et à nous allier avec les autres mouvements, puisque c'est là le seul moyen de construire un monde libre ». (8)

Au Brésil, 1 150 femmes du Mouvement des travailleurs sans terre (MST) ont occupé le 1^{er} mars une plantation d'eucalyptus de l'entreprise Suzano Papel Celulose (9) situé dans l'extrême Sud de Bahia. L'occupation faisait partie des activités organisées par La Vía Campesina Brésil à l'occasion de la journée internationale de lutte des femmes. Leur objectif était de dénoncer le chômage, la pauvreté, l'inégalité sociale et l'expulsion de la campagne qu'entraînent les plantations d'eucalyptus, qui ont usurpé des terres forestières. Deux mille autres femmes ont marché dans les rues de la ville de Curitiba (10) pour protester contre l'agro-industrie, contre la violence du capital et du patriarcat, contre l'approbation du nouveau Code forestier (qui suppose un progrès de l'agro-industrie, cf. Bulletin n° 166 du WRM), et contre l'économie verte proposée par les grandes entreprises.

Les femmes ne s'arrêtent pas là : elles proposent une option différente de l'agro-industrie et brandissent l'étendard de la souveraineté alimentaire.

Quelques transnationales bénéficient de l'appui de gouvernements et d'institutions internationales (Banque mondiale, FMI, etc.) qui canalisent des politiques favorables pour elles (privatisation, ouverture forcée à l'économie mondiale, traités de libre échange). Elles ont monopolisé le système de production d'aliments pour le transformer en une affaire de plus.

Comme le signale l'organisation GRAIN, le problème ne réside pas dans le manque d'aliments mais dans le manque d'accès à ces aliments. En 2008, la production mondiale de céréales avait triplé par rapport aux années 1960, tandis que la population mondiale avait doublé. Ce sont les politiques de production, de commerce et de fixation des prix qui condamnent à la faim au milieu de l'abondance.

Face à ce problème, la souveraineté alimentaire devient un processus de résistance populaire qui permet d'agglutiner les mouvements sociaux autour d'un accord commun sur les objectifs et les actions à entreprendre. La souveraineté alimentaire est axée sur l'autonomie locale, sur les marchés locaux et sur l'action communautaire ; elle intègre des aspects tels que la réforme agraire, la maîtrise du territoire, la diversité biologique, la coopération, la santé. Elle implique de récupérer le droit de choisir les aliments, la manière de les produire et le lieu de production. Dans ce sens, comme le signale Vivas avec raison, il s'agit d'une conception essentiellement féministe.

Le pouvoir continuera à chercher des formules et des occasions pour se perpétuer, mais la résistance continuera, elle aussi, à trouver des voix pour s'exprimer, dont celles de femmes de plus en plus nombreuses.

1 – “Mercados de carbono. La neoliberalización del clima”, Larry Lohmann, 2012, publié par Ediciones Abya-Yala/Universidad Politécnica Salesiana, disponible en espagnol http://wrm.org.uy/temas/REDD/mercados_de_carbono.pdf

2 - Entretien avec Teguh Surya, WALHI : “Nous sommes contre REDD. Nous sommes contre le commerce du carbone”. Chris Lang, 9 mars 2012, [redd-monitor.org](http://www.redd-monitor.org), <http://www.redd-monitor.org/2012/03/09/interview-with-teguh-surya-walhi-we-are-against-redd-we-are-against-carbon-trading/>,

3 - “O mercado de carbono não é a solução que promete ser para governos, florestas e populações do hemisfério sul”, publié en février 2012 par de nombreuses organisations sociales.

4 - “Without women there is no food sovereignty”, Esther Vivas, 2012, <http://www.internationalviewpoint.org/spip.php?article2473>.

5 - “La Más Reciente Fiebre Por La Tierra En África: Repercusiones De Los Acaparamientos De Tierra Para Los Derechos De Las Mujeres”, AWID, 10/02/2012, <http://awid.org/es/Las-Noticias-y-Analisis/Notas-de-los-Viernes/La-mas-reciente-fiebre-por-la-tierra-en-Africa-Repercusiones-de-los-acaparamientos-de-tierra-para-los-derechos-de-las-mujeres>.

6 - “The Business Case for Mainstreaming Gender in REDD+”, décembre 2011, PROGRAMME UN-REDD.

7 - “The State of Food and Agriculture - 2010-2011”, Women in Agriculture: Closing the gender gap for development; Women's work, <http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e02.pdf>.

8 - Déclaration de la Marche Mondiale des Femmes à l'occasion de la Journée internationale des femmes, 2012, http://www.marchemondiale.org/news/mmfnewsitem.2012-03-05.8809414578/fr?set_language=fr&cl=fr.

9 - “Mulheres do MST ocupam fazenda da empresa Suzano, no município de Alcobaça-Bahia”, MST, <http://www.mst.org.br/Mulheres-camponesas-ocupam-fazenda-da-Suzano-Papel-e-Celulose-no-sul-da-Bahia>.

10 - “Marcha reúne 2 mil mulheres do campo e cidade em Curitiba por Código Florestal”, Camilla Pinheiro et Pedro Carrano, <http://www.mst.org.br/node/13026>.